



## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré Mc



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

2 8 MARS 2019

DU BRA**GNEFIC**ALLON

N° d'entreprise : 050\$ . 762 .948

Dénomination (en entier): Association culturelle et laïque de Waterloo

(en abrégé) :: ACLW

Forme juridique : ASBL

Siège (adresse complète): drève des Marronniers, 22 - 1410 Waterloo

Objet(s) de l'acte: Modification de la composition du Cpnseil d'Administration Election - démission

d'Administrateurs.

Texte

## Extraits du PV de l'Assemblée Générale du 04 février 2019 :

## L'assemblée générale de ce jour a réélu en qualité d'Administrateurs :

- Baudouin DECHARNEUX, domicilié Rue de Bruxelles, 101 à 1470 Genappe,
  né le 01/10/1961 à Ixelles;
- Joël DE DECKER, domicilié Avenue Reine Elisabeth, 10 à 1410 Waterloo, né le 15/10/1944 à Anvers;
- Patrick ENGELS, domicilié Avenue de la Croix du Sud, 16 à 1410 Waterloo, né le 10/04/1954 à Unna, Allemagne;
- Mario GOVAERTS, domicilié Avenue Belle-Vue, 72 à 1410 Waterloo, né le 01/12/1940 à Uccle;
- Patrick HANNOT, domicilié Drève des Marronniers, 22 à 1410 Waterloo, né le 28/11/1956 à Paris ;
- Daniel HUBIN, domicillé Drève des Marronniers, 22 à 1410 Waterloo, né le 15/08/1954 à Schaerbeek;
- Thierry VUYE, domicilié Allée de l'Aqueduc, 21 à 1410 Waterloo, né le 04/07/1962 à Bruxelles.

## Le Conseil d'Administration, réuni à la date de l'Assemblée générale, a également décidé de désigner :

- Patrick HANNOT : Président

- Daniel HUBIN: Secrétaire

- Mario GOVAERTS: Trésorier

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

<u>Au recto</u>: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)